

**Complément d'avis n° 2024/09  
relatif à l'accréditation de  
École nationale d'ingénieurs de Brest  
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

**Objet**

Cet avis est **mis en suspens sous réserve** de la transmission de la preuve d'approbation du CFA partenaire par le conseil d'administration de l'école.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École nationale d'ingénieurs de Brest ;
- Vu la note de synthèse établie par Michèle CYNA, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 10 décembre 2024 ;

**La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :**

Prise d'acte favorable pour la levée de réserves et la suspension d'application de l'avis 2024/09.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 10 décembre 2024.

La présidente,  
Claire PEYRATOUT

